

Nom et prénom du doctorant :

Check liste des pièces à fournir

Inscription en 1^{ère} année : transmission du « dossier papier » complet à l'ED GAIA puis à AgroParisTech

Inscriptions du 1^{er} septembre au 15 décembre 2018 inclus (cas général)

Pièces requises :	
Dossier d'inscription AgroParisTech	<input type="checkbox"/>
Charte des thèses AgroParisTech – ED GAIA – Université de Montpellier	<input type="checkbox"/>
Formulaire CNIL	<input type="checkbox"/>
Convention Individuelle de Formation (à compléter avec le Directeur de thèse)	<input type="checkbox"/>
Copie CNI – Passeport – Titre de séjour	<input type="checkbox"/>
Copies des diplômes obtenus	<input type="checkbox"/>
Copie attestation de sécurité sociale de l'année en cours	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours (1)	<input type="checkbox"/>
Financement (attestation ou contrat de travail)	<input type="checkbox"/>
CV	<input type="checkbox"/>
Si convention de co-tutelle : document à transmettre au cours de la 1 ^{ère} année d'inscription	<input type="checkbox"/>
Scan du justificatif de paiement des frais d'inscription par carte bleue (exclusivement en ligne)	<input type="checkbox"/>
Scan de l'attestation CVEC (Contribution Vie Etudiante et Campus)	<input type="checkbox"/>

**Check liste des pièces à fournir pour une réinscription en 2^{ème} ou 3^{ème} année :
 la procédure est totalement dématérialisée
 (dépôt des documents sur ADUM en .pdf uniquement)**

Réinscriptions du 1^{er} septembre au 30 novembre 2018 inclus

Pièces requises :	
Compte rendu du Comité de Suivi Individuel de l'année déposé sur ADUM par votre référent	<input type="checkbox"/>
Scan de l'attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours (1)	<input type="checkbox"/>
Scan de la copie attestation de sécurité sociale de l'année en cours	<input type="checkbox"/>
Convention individuelle de formation (si modifiée)	<input type="checkbox"/>
Scan du justificatif de paiement des frais d'inscription par carte bleue (exclusivement en ligne) ou paiement par virement bancaire	<input type="checkbox"/>
Scan de l'attestation CVEC (Contribution Vie Etudiante et Campus)	<input type="checkbox"/>

(1) Sauf pour les doctorants en résidence à l'étranger – fournir le document à leur arrivée en France

